

Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : CALAIS

Bureau ADS : BETHUNE Antenne ADS :

Canton : GUINES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 5221

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays approuvé le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 26/03/1974

1ère approbation le 25/08/1983

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le 02/04/2015

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le

Approuvée le

**--> Dispositions particulières : - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.**

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

- A4 Cours d'eau non domaniaux (Police des eaux)
- . Courant Scy, 5ème Section des Wateringues (A.P. 23/04/1981)
  - . Rivière à Bouzats, 5ème Section des Wateringues (A.P. 23/04/1981)
  - . Rivière de Hames, 4ème Section des Wateringues (A.P. 05/03/1982)
  - . Ruisseau du Battelage, 4ème Section des Wateringues (A.P. 05/03/1982)
  - . Vieux Courant, 5ème Section des Wateringues (A.P. 23/04/1981)
  - . Watergang Monistrale, 4ème Section des Wateringues (A.P. 05/03/1982)
  - . Watergang Saint Blaise, 4ème Section des Wateringues (A.P. 05/03/1982)
  - . Watergang Tournepuits, 5ème Section des Wateringues (A.P. 23/04/1981)
- AC1 Monument historique classé ou inscrit
- . Inscrit, colonne Blanchart, dans la forêt domaniale de Guînes (19/04/1972)
- AC2 Protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits
- . Site classé, Tour de l'horloge et Motte de Guînes 31/05/1912
- AS1 Protection des captages d'eaux potables
- . Captage au lieu dit "saint Blaise" complement section cadastrale AK 195 (F1) 50m3/h, AK 195 (F2) 40m3/h, AK 154 (F3) 60m3/h, AK 152 (F4) 70m3/h, AK 111 (F5) 80m3/h
  - . Captage au lieudit "Saint Blaise", X=567.23, Y=1353.35; X1=567.15, Y1=1358.38; X2=567.30, Y2=1353.63; X3=567.23, Y3=1353.60; X4=567.05, Y4=1353.62 (n° BRGM 00061x0072, 00061x0073, 00061x0074, 00061x0075 et 00061x0076) ; DUP du 08/12/2006
  - . Captage au lieudit "Tournepuits" complement section cadastrale AM 68 (TP1) 160m3/h, AM 70 (TP2) 160m3/h, AL 23 (TP3) 160m3/h, AL 30 (TP4) 130m3/h, AL 26 (TP5) 260m3/h, AL 31 (TP6) 180m3/h, AL 22 (TP7) 150m3/h
  - . Captage au lieudit "Tournepuits", X2=567.69, Y2=1353.42, X3=567.95, Y3=1353.10, X4=567.63, Y4=1353.13, X5=567.82, Y5=1352.96, X6=567.71, Y6=1353.62 (n° BRGM 00061x0093, 00061x0094, 00061x0095, 00061x0096 et 00061x0097) ; DUP 08/12/2006
  - . Captage de la ville de Calais au Lieudit "La Walle" (n° BRGM 00061x0205) X=566.18, Y=1353.15 ; section AI 144 (F8) 200 à 250 m3/h DUP du 08/12/2006
  - . Captage de la ville de Calais au Lieudit "Le Grand Saint Blaise", X = 566.29, Y = 1353.84 (n° BRGM 061x460) ; section AK 81 (F13) 250 m3/h DUP du 08/12/2006
  - . Captage de la ville de Calais au Lieudit "Saint Blaise", X = 566.15, Y = 1353.23 (n° BRGM 00061x0120) ; section AK 136 (F10) 100m3/h DUP du 08/12/2006

- . Captage Eau et Force au lieudit "Tournepuits", X=567.63, Y=1353.13; X1= 567.90, Y1=1353.34 (n° BRGM 0061X0003 et 0061x0144) ; DUP du 08/12/2006
- . Périmètre autour des captages de la ville de Calais à Hames-Boucres n° BRGM 00061x 0077 et 00061x0078, X = 566.12, Y = 1354.05 ; X1 = 565,96, Y1 = 1353,98 ; DUP du 08/12/2006
- I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.
  - . Ligne 225 KV Les Attaques- Echingham (RTE)
  - territoriale : . Ligne 225 kV Les Attaques-Holque-Rumingham (RTE)
- PT1 Protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations
  - : . Tour de Fiennes (Zone de Garde et/ou de Protection de 1000 et/ou 3000 mètres), Décret du 12/04/61(Gestionnaire : France Telecom Lens)
- PT2 Servitude radio-électrique de protection contre les obstacles
  - . Calais-Guines, Tronçon Guines-Calais (zone secondaire de dégagement), Couloir de 100 m, Décret du 03/02/84 (Gestionnaire : France Telecom – Lens)
  - . Liaison Hertzienne Calais-Guines, Tronçon Guines-Calais (zone spéciale de dégagement), Couloir de 100 m, Décret du 03/02/84 (Gestionnaire : France Telecom – Lens)
  - . Liaison Hertzienne Fiennes-Marck EDF, Tronçon Fiennes-Marck EDF (zone spéciale de dégagement), Couloir de 100 m, Décret du 02/05/95 (Gestionnaire : France Telecom – Lens)
  - . Liaison Hertzienne Fiennes-Marck, Tronçon Fiennes-Marck (zone spéciale de dégagement), Couloir de 100 m, Décret du 10/04/90 (Gestionnaire : France Telecom – Lens)
  - . Liaison Hertzienne Lille-Grande Bretagne, Tronçon Cassel-Fiennes, Couloir de 500 m, Décret du 21/03/61 (Gestionnaire : France Telecom - Lens)
  - . Station de Fiennes (secteur A), Rayon de 2000 mètres, Décret du 10/04/90 (Gestionnaire : France Telecom -
  - . Station de Fiennes (secteur B), Rayon de 2000 mètres, Décret du 10/04/90 (Gestionnaire : France Telecom -
- PT3 Ligne téléphonique
  - . Câble Régional FO 62 250
  - . Câble Régional FO 62-203 Calais-Peuplingues déviation de Guînes
  - . Câble Régional FO 62-223 Guînes-Fiennes H2
  - . Câble Régional UP 62-109 Guînes-Licques
  - . Câble Régional UP 62-47 Guînes-Hardinghen
- T1 Voie Ferrée
  - . Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun

**--> OBLIGATIONS**

- AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)
- APB Arrêté de Protection de Biotope
  - . Les Marais de Guînes et d'Andres (AP du 27/07/1988)
- AS1p Projet de protection des captages d'eau potable
  - . Captage au lieudit "La Bien Assise", X = 566.320, Y = 351.720 (n° BRGM 00061x0182)
  - . Périmètre du Captage du SI d'Hardinghen, au lieudit "La Pierre" à Hames-Boucres, X = 563.780, Y = 352.610 (n° BRGM 00061x0002) (Expertise en cours)
- ATB Axe Terrestre Bruyant
  - . Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun (niveau 1 - largeur 300m) AP du 23/08/1999
  - . RD 127 (niveau 3 - largeur 100m) Section du PR 49 + 589 au PR 50 + 391 [AP du 23/08/2002 modifié le
  - . RD 127 (niveau 4 - largeur 30m) Section du PR 48 + 987 au PR 49 + 589 [AP du 23/08/2002 modifié le
  - . RD 244 (niveau 3 - largeur 100m) Section du PR 12 + 437 au PR 14 + 352 [AP du 23/08/2002 modifié le
- CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle
  - . Inondations et coulées de boue du 1 au 3 novembre 2012 ; Arrêté du 30/11/2012
  - . Inondations et coulées de boue du 13 au 15 novembre 1991; Arrêté du 21/09/1992
  - . Inondations et coulées de boue du 18 au 22 novembre 1991; Arrêté du 21/09/1992
  - . Inondations et coulées de boue du 20 janvier au 25 février 1988; Arrêté du 07/04/1988
  - . Inondations et coulées de boue du 21 novembre 2000; Arrêté du 27/12/2001
  - . Inondations et coulées de boue du 25 au 28 novembre 2009 ; Arrêté du 30/03/2010
  - . Inondations et coulées de boue du 30 au 31 octobre 2000; Arrêté du 06/03/2001
  - . Inondations et coulées du boue du 12 août 2006; Arrêté du 01/12/2006
  - . Inondations et coulées du boue du 26 au 27 septembre 2007; Arrêté du 31/03/2008
  - . Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

- Cyclo Itinéraire Cyclotouristique  
 . cyclo040 "La Colonne Blanchard", Secteur "Calaisis", 30 km, 3 h, départ : Boulevard Blanchard 62340 Guines
- EP Edifice à valeur patrimoniale  
 . Château de la "Bien Assise" datant de 1806 (débris de l'ancienne forteresse)  
 . Eglise Saint-Pierre-aux-Liens datant de 1822  
 . Musée (histoire de la vallée de Guînes)  
 . Vestiges du château de Saint-Blaise datant de 1797  
 . Vestiges d'un moulin à huile datant de 1810  
 . Vestiges d'un moulin à vent datant de 1780
- FOR Forage d'Eau  
 . EARL SAINT-BLAISE, forages destinés à l'irrigation BRGM 61x0064
- GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade  
 . E3  
 . GR 128  
 . GRP Boulonnais  
 . GRP Tour du Calaisis (Arrêté CG du 2 octobre 2008)  
 . L3  
 . Via Francigena - Délibération des Communes - Septembre 2010 (source plan DAFDD/SEN)
- I3a Canalisation GDF Abandonnée  
 . Canalisation Coulogne - Guines - Boulogne [GDF]  
 . Canalisation de Gaz Guînes-Caffiers  
 . Canalisation Guines-Ferques (planche AJ030 réseau GRTgaz)
- ICPEI Installation Classée industrielle  
 . ARJO WIGGINS PAPIERS COUCHES SAS [Epanchage des boues ("Calci Aa") issues de la station d'épuration de son ets rue du Choquet à Wizernes] [Autorisation, AP du 18 novembre 2013] [Préfecture - Installations Classées 11-2013]  
 . CHAMPION, ZAE du Moulin à Huile [Station Service] [Déclaration, Récépissé du 17 septembre 2002] [Préfecture Installations Classées 07-2005]  
 . CHARLITT, ZA du Moulin à Huile - route d'Ardres [traitements et travail du bois "construction de charpentes"] [Déclaration, Récépissé du 17 février 2012] [Préfecture Installations Classées 02-2012]  
 . E.R.D.F., Poste "Battelage" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]  
 . E.R.D.F., Poste "Pimpeneau" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]  
 . EAU ET FORCE, établissement des Eaux de Calais, Centre technique, Route de Calais [Stockage de chlore gazeux de 10 bouteilles de 49kg] [Déclaration, Récépissé du 21 août 2007] [Préfecture Installations Classées  
 . PARISSAUX, 36 Boulevard Blanchard (AB469) (station service) (Récépissé, déclaration 20/06/1978)  
 . SCA LA FLANDRE, 28 Rue Guizelin [Dépôt d'engrais et silos de stockage de céréales] [Déclaration, Récépissé du 9 juin 2008] [Préfecture Installations Classées 06-2008]  
 . SOS OXYGENE NORD JOLY MEDICAL, ZAE du Moulin à huile, Route du Camp du Drap d'Or [Dépôt d'oxygène liquide de 6.670 tonnes] [Déclaration, Récépissé du 19 mars 2008] [Préfecture Installations Classées 03-2008]
- INT2 Protection des cimetières militaires  
 . Communal Cemetery 8 tombes (Source CWGC) Anglais
- Lba Loi Barnier  
 . RD 231 (RGC) : Applcation des 75 mètres
- PPRp Plan de Prévention des Risques Prescrit  
 . PPR CATNAT, Type de risques Inondation, Prescrit le 02/03/2001
- SA Sites archéologiques  
 . Site 1 AH, Lieudit "le Petit Saint Blaise" : Substructions (Gallo-romain)  
 . Site 10 AH, Lieudit "Le Long de la RD 215" : monnaies (Gallo-romain)  
 . Site 2 AH, Lieudit "La Walle"  
 . Site 3 AH, Lieudit "Château de Walle" : Motte Féodale  
 . Site 4 AH, Lieudit "Est des Fours à Chaux" : fortifications, motte  
 . Site 6 AH, Lieudit "Nord des terrains de sport" : Abbaye



## HABITAT

--> **PLH**

--> **Dispositions particulières** Concernée par le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage du 20 avril 2012  
Aire d'accueil des Gens du Voyage (court et moyen séjours) de 15 places à créer  
Aire de Grand Passage du Calaisis de 136 places (commune de Calais)  
Concernée par l'article 55 (20% de logements sociaux) de la loi SRU

## DECHETS

--> **Appartenance à un syndicat**

--> **Site de traitement des déchets**

## DIVERS (Transport, commerces,...)

--> **Commune éligible à l'ATESAT** : Oui

--> **PDU** 09/12/2003 PDU de Calais en cours de révision par le Syndicat Intercommunale des Transports Urbains de l'Agglomération du Calaisis (SITAC), arrêt de projet en juin 2015, avis DDTM rendu en juillet 2015, enquête publique en cours



Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : CALAIS

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : GUINES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 1008

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays approuvé le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 07/01/1976

1ère approbation le 26/09/1986

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le 02/04/2015

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le

Approuvée le

**--> Dispositions particulières : - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.**

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

AC1 Monument historique classé ou inscrit

. Inscrit, Croix de Cimetière ou Colonne 18/08/1988

AS1 Protection des captages d'eaux potables

. Périmètre du Captage du SI de la Région d'Hardinghen, au Lieudit "La Fontaine Bataille", à Boursin, X = 564.420 ; Y = 1342.700 (n° BRGM 00065X0004) ; DUP du 06/08/2009

EL7 Alignement

. RD 127 du PR 40 + 484 au PR 41 + 044 (Approuvé le 08/04/1891)

. RD 191 du PR 40 + 030 au PR 40 + 547 (Approuvé le 08/06/1866)

. RD 191 du PR 41 + 180 au PR 41 + 924 (Approuvé le 08/04/1891)

. RD 251 du PR 0 + 000 au PR2 + 240 (Approuvé le 08/04/1891)

I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.

. Ligne 225 KV Echinghen-Mandarins (RTE)

. Ligne 225 kV Les Attaques-Echinghen (RTE)

. Ligne 400 kV Argoeuves-Mandarins (RTE)

. Ligne 400 kV Fruges-Mandarins (RTE)

. Ligne 90 kV Mandarins-Marquise (RTE)

PT1 Protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations

. Tour de Fiennes (Zone de Garde et/ou de Protection de 1000 et/ou 3000 mètres), Décret du 12/04/61(Gestionnaire : France Telecom Lens)

**--> OBLIGATIONS**

AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées du boue du 13 août 2006; Arrêté du 01/12/2006

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

Cyclo Itinéraire Cyclotouristique

. cyclo040 "La Colonne Blanchard", Secteur "Calaisis", 30 km, 3 h, départ : Boulevard Blanchard 62340 Guines

EP Edifice à valeur patrimoniale

. Château datant de 1754

. Château de la Trésorerie datant de 1768

. Eglise Sainte-Marguerite rebâtie en 1878

- . Maison des ouvriers et des contremaîtres pour la verrerie au XVIII ème siècle
- . Manoir de la Folie (corps de logis XVII ème siècle)

ICPEa Installation Classée agricole

- territoriale : . EARL D'HENICHARD, 1 Rue Pierrot [86 vaches laitières] [Déclaration, Récépissé du 31 octobre 2008] [Dérogation à distance, Arrêté du 2 mars 2009] [Préfecture - Installations Classées 03-2009] (stabulation bovins : et nurserie)(cour préfectoral du 15/03/16) :
- . EARL DU FORT MANOIR, lieu dit "Le Fort Manoir" [Elevage Bovin] [Déclaration, Récépissé du 31 mai 2011] [Préfecture Installations Classées 08-2011]
  - . EARL LENGAGNE, 4 Le Bois du Breuil [Porcelets, Truies et Verrats, Porcs Charcutiers] (Autorisation, AP du 18 juillet 1990, 26 mars 2008 et 18/06/2014) [Préfecture Installations Classées 03-2008]
  - . GAEC DE FOUHEN (Mme COQUERELLE Brigitte), 4 Rue de la Fontaine, [Vaches Laitières, Bovins à l'engraissement] [Déclaration, Récépissés du 18/05/2009] [Dérogation à distance, Arrêté du 27/08/2007 et du 28/09/2009] [Préfecture Installations Classées 09-2009]
  - . GAEC DE LA MOTTE, Ferme de la Motte [Vaches Laitières] (Déclaration) [DSV]
  - . GAEC DE LA SLACK (Mrs Nicolas, Thierry, Bernard et Francine GUILBERT), 10 Rue d'Héronval [Vaches Laitières, Vaches Allaitantes] [Déclaration] [Préfecture Installations Classées 08-2004]
  - . GAEC DES PILOTIERES, Rue de l'église [Elevage Bovin] [Déclaration, Récépissé du 13 avril 2011 et du 28 avril 2011] [Préfecture Installations Classées 05-2011]
  - . GAEC GUERLAIN Fils, Le Fort Manoir [Vaches Laitières] (Déclaration) [DSV]
  - . GAEC HERONVAL (M. CHEVALIER), 1 Rue d'Héronval [Vaches Laitières] (Déclaration) [DSV]
  - . GUERLAIN Jean Paul, Rue des Maréchaux [Porcelets, Truies et Verrats] (Autorisation) [DSV]
  - . GUERLAIN Jean Paul, Rue des Maréchaux [Vaches Allaitantes, Vaches Laitières] (Déclaration) [DSV]
  - . GUERLAIN Pascal, Ferme du Fort Manoir [Vaches Laitières] [Déclaration, Récépissé du 4 février 2005] [Préfecture Installations Classées 02-2005]

INT2 Protection des cimetières militaires

- . Churchyard 3 tombes (Source CWGC) Anglais

PPM Protection autour des puits de mine

- . Puits de Mines Blondin (X = 562 920, Y = 345 830) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Bouchet (X = 562 310, Y = 344 510) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Céliste (X = 562 970, Y = 345 715) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Communal (X = 563 485, Y = 345 580) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Concession 1 et 2 (X = 562 925, Y = 345 850) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Deulin 1 (X = 562 895, Y = 345 885) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Deulin 2 (X = 562 700, Y = 345 885) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Eau Courte 1 (X = 564 000, Y = 343 455) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Eau Courte 2 (X = 564 080, Y = 343 755) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Ecarteries (X = 562 870, Y = 345 775) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Fouhen (X = 564 790, Y = 344 130) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Fourdinière (X = 562 800, Y = 345 825) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Gadebled (X = 563 170, Y = 345 715) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Gillet (X = 563 205, Y = 344 940) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Glaneuse 1 (X = 562 910, Y = 345 945) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Glaneuse 1 Bis (X = 562 930, Y = 345 945) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Hénichart 2 (X = 562 320, Y = 344 560) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Hénichart 3 (X = 562 135, Y = 344 630) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Hénichart 4 (X = 562 510, Y = 344 450) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Jasset (X = 563 075, Y = 345 770) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines La Motte (X = 564 715, Y = 345 900) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Leprince (X = 562 945, Y = 345 810) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Maréchau (X = 563 375, Y = 344 990) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Plaines 2 (X = 562 800, Y = 345 075) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Privilège 2 (X = 562 660, Y = 345 750) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Routière 1 (X = 562 755, Y = 345 795) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Routière 2 (X = 562 700, Y = 345 800) [Source DRIRE-HBNPC]
- . Puits de Mines Sans Culottes 1 (X = 562 415, Y = 344 545) [Source DRIRE-HBNPC]

- . Puits de Mines Verger Blondin 1 (X = 563 160, Y = 345 860) [Source DRIRE-HBNPC]
- RSD Installations relevant du Règlement Sanitaire Départemental
- SIC Site d'Intérêt Communautaire constitutif du réseau NATURA 2000
  - . Site FR3100485 "Pelouse et bois neutrocalcicoles des Cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guînes" - Site 12
- TMD Transport de matières dangereuses
- ZA Zonage archéologique
  - . Arrêté préfectoral du 15/06/2004 portant délimitation des zones archéologiques
- ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)
  - . A proximité de l'intersection formée par les rues Pachois, de l'Eglise et des Gardins ; et au Sud jusqu'au Chemin de l'Epinette
  - . Au Sud, le long de la rivière La Slack au lieu-dit "Héronval"
- ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
  - . Bois de Fiennes, Bois de Beaulieu et carrière de la Parisienne (n° 90)
  - . Bois de Haut, Bois de l'Enclos et côteaux adjacents (n° 33-01)
- ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
  - . Boutonnière du Pays de Licques (n°33)
- ZZAUTR Autre information
  - . La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)
  - . La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à fort
  - . La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)
  - . Présence d'une plate-forme ULM sur le territoire communal

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Equipement : Oui

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Non

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

- . Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

**EAU**

--> **SDAGE** du Bassin Artois-Picardie approuvé le 20/11/2009 (2010-2015)

--> **SAGE** du bassin côtier du Boulonnais approuvé le 04/02/2004 et révisé le 09/01/2013

--> **Eaux pluviales**

--> **Eaux usées**

**HABITAT**

--> **PLH**

--> **Dispositions particulières**

**DECHETS**

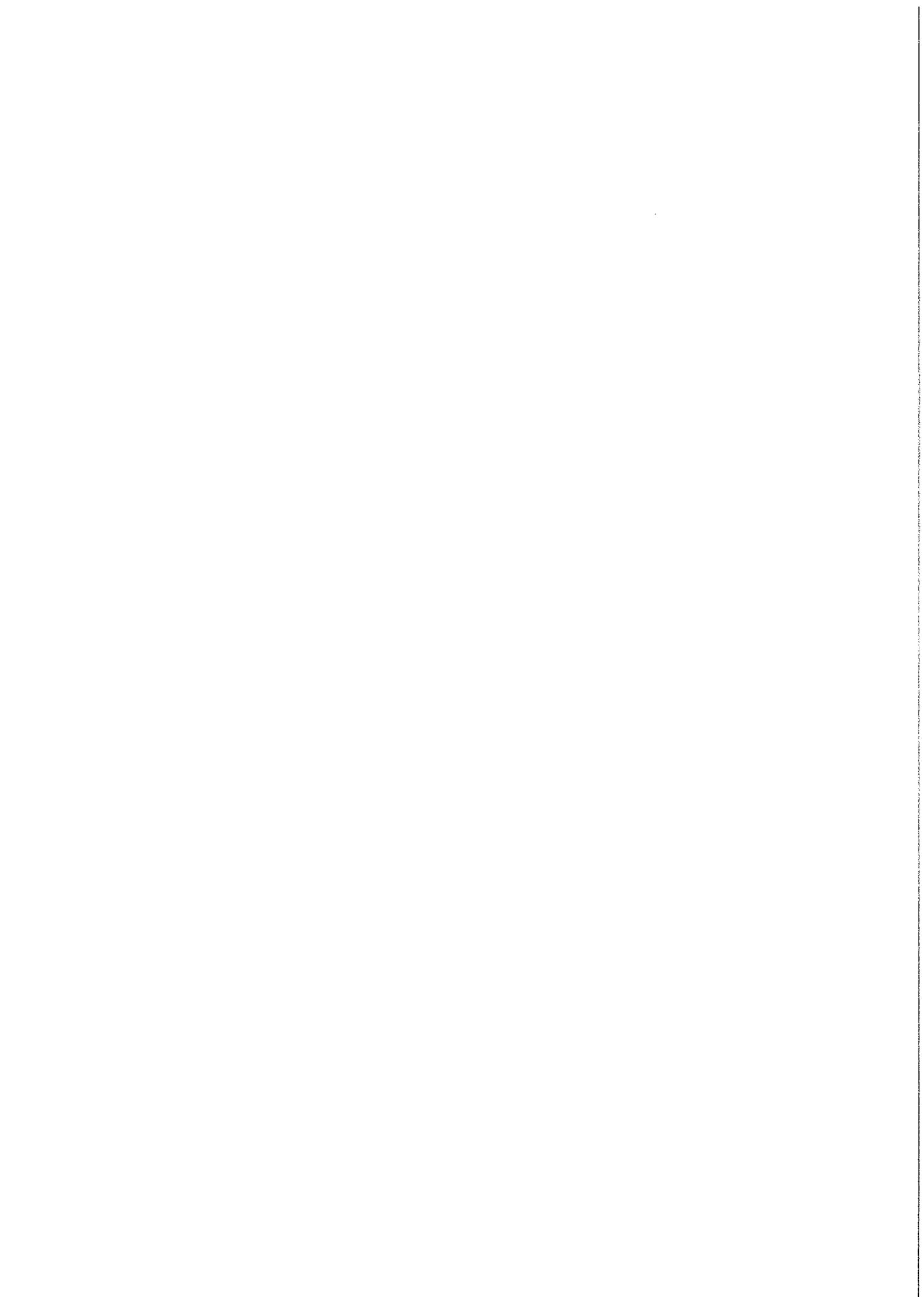
--> **Appartenance à un syndicat**

--> **Site de traitement des déchets**

**DIVERS (Transport, commerces,...)**

--> **Commune éligible à l'ATESAT** : Oui

--> **PDU**



Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : CALAIS

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : GUINES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 319

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays approuvé le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 22/12/2010

1ère approbation le 02/04/2015

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le 06/07/2006

Approuvée le

**--> Dispositions particulières : - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.**

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.

. Ligne 2x400 kV Argoeuves-Mandarins (RTE/EDF)

**--> OBLIGATIONS**

AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées de boue du 12 au 13 août 2006; Arrêté du 01/12/2006

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

EP Edifice à valeur patrimoniale

. Eglise Saint-Riquier rebâtie en 1859

. Manoir datant de 1589

. Panorama du Crombert

. Source de la Hem

GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade

. E3

. GRP Tour du Boulonnais (ex GR 120)

ICPEa Installation Classée agricole

. EARL DE LA BRASSERIE (Denis FOUNIER) (de LICQUES), 1980 Impasse de la Pire Allée (18200 poulets selon le récépissé de déclaration du 09/04/2014)

. EARL FERME DE LA VALLEE, 650 Impasse du Pire Aller [2396 porcs] (Autorisation, AP du 29 août 2005) [Prescriptions complémentaires, AP du 02/09/13] [Préfecture - Installations Classées 12-2013]

. FOURNIER Denis, 1980 Impasse du Pire Aller [Poulets Label] [Déclaration Récépissé du 28-03-2006] [Préfecture Installations Classées 04-2006]

. GAEC GEST Père &amp; Fils, Rue Folie [Vaches Laitières] (Déclaration) [DSV]

. GAEC DES PARNES ( MRS FOULON), Les Pernes 25 Route de Boulogne, [Vaches Laitières, Vaches Allaitantes] (Déclaration, Récépissé du 11/03/2005 et du 24/07/2009) [Dérogation à distance, Arrêté du 09/11/2009] [Préfecture Installations Classées 11-2009]

. GAEC HENNUYER (de Licques), Site n° 2, Impasse des Sarts [17 bovins à l'engraissement et 95 vaches laitières] [Déclaration, Récépissé 10 décembre 2010] [Dérogation à distance, Arrêté du 30 décembre 2010] [Préfecture Installations Classées 01-2011]

ICPEi Installation Classée industrielle

- . E.R.D.F., Poste "Jeu de Paume" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]
- . E.R.D.F., Poste "La Longue Haye" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]
- . MARTIN Serge (Garage) [Déclaration, Récépissé du 05/04/1978] [Préfecture Installations Classées 11-2007]

- ICPEi Installation Classée industrielle  
 territoriale : . Sté ARJO WIGGINS PAPIERS COUCHES SAS [Epanchage des boues ("Calci Aa") issues de la station d'épuration de son ets rue du Choquet à Wizernes] [Autorisation, AP du 18 novembre 2013] [Préfecture - : Installations Classées 11-2013] :
- TMD Transport de matières dangereuses
- ZA Zonage archéologique  
 . Arrêté préfectoral du 15/06/2004 portant délimitation des zones archéologiques
- ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)  
 . Inondations en 2006 dans le centre bourg
- ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
 . Bois de Haut, Bois de l'Enclos et coteaux adjacents (n° 33-10)
- ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
 . Boutonnière du Pays de Licques (n° 33)
- ZZAUTR Autre information  
 . La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)  
 . La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à faible  
 . La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Equipement : Non Participation de raccordement à l'égout : Non  
 Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0 Participation voirie et réseaux : Non

--> **Droits de Prémption** DPU : Oui ZAD : Non ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain  
 . Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

**EAU**

- > **SDAGE** du Bassin Artois-Picardie approuvé le 20/11/2009 (2010-2015)
- > **SAGE** du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010
- > **Eaux pluviales**
- > **Eaux usées**

**HABITAT**

- > **PLH**
- > **Dispositions particulières**

**DECHETS**

- > **Appartenance à un syndicat**
- > **Site de traitement des déchets**

**DIVERS (Transport, commerces,...)**

- > **Commune éligible à l'ATESAT** : Oui
- > **PDU**

Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : CALAIS

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : GUINES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 289

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays approuvé le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 22/12/2010

1ère approbation le 02/04/2015

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le 06/07/2006

Approuvée le

**--> Dispositions particulières : - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.**

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

EL7 Alignement

. RD 191 du PR37+050 au PR38+660 (approuvé le 08/04/1891)

I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.

. Ligne 225 kV Les Attaques-Echinghen (RTE)

PT1 Protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations

. Tour de Fiennes (Zone de Garde et/ou de Protection de 1000 et/ou 3000 mètres), Décret du 12/04/61 (Gestionnaire : France Telecom Lens)

**--> OBLIGATIONS**

AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées du boue du 13 août 2006; Arrêté du 01/12/2006

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

Cyclo Itinéraire Cyclotouristique

. cyclo040 "La Colonne Blanchard", Secteur "Calaisis", 30 km, 3 h, départ : Boulevard Blanchard 62340 Guines

EP Edifice à valeur patrimoniale

. Eglise Sainte-Agathe du XVIII ème siècle

. Ruines de l'ancien château au lieu-dit "Le Puch du Catez"

GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade

. E3

. GR 128

. GRP Tour du Boulonnais

. Via Francigena - Délibération des Communes - Septembre 2010 (source plan DAFDD/SEN)

ICPEa Installation Classée agricole

. BODIN Olivier, 75 Rue de la Fontaine [Vaches Laitières] (Déclaration Récépissé du 20-03-2006) [Arrêté dérogation à distances du 8 janvier 2007] [Préfecture Installations Classées 01-2007]

. FOUBLE Guillaume (ex Marie et Luc FOUBLE), siège 910 route d'Hardinghen, site même adresse que siège (Le Bout de Breuil) [52 vaches laitières] [Déclaration, Récépissé du 7 février 1994] (decl, recep de reprise d'exploitation du 1 er février 2016)

. GAEC DU PUIITS DU SARS, Le Puits du Sars [Vaches Laitières] (Déclaration Récépissé du 12 juin 2006) [Préfecture Installations Classées 06-2006]

. GRARE Alain, 26 la place [14 000 volailles] (Déclaration, Récépissé du 13 février 2012) [Préfecture Installations Classées 02-2012]

. MARTIN Pierre, 1130 Le Mât [Elevage Porcin] [Accusé de Réception du 30 octobre 1979] [Préfecture Installations Classées 06-2009]

ICPEa Installation Classée agricole

territoriale : . MARTIN Yvan, 18 Le Mat [Vaches Laitières, Vaches Allaitantes] [Déclaration, Récépissé du 02 février 2006] [Dérogation à distance, AP du 8 janvier 2007] [Préfecture Installations Classées 01-2007]

: . TAVERNE Pierre, Rue de Fienne [Vaches Laitières] (Déclaration) [DSV] :

SIC Site d'Intérêt Communautaire constitutif du réseau NATURA 2000

. Site FR3100485 "Pelouse et bois neutrocalcicoles des Cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guînes" - Site 12

TMD Transport de matières dangereuses

ZA Zonage archéologique

. Arrêté préfectoral du 15/06/2004 portant délimitation des zones archéologiques

ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)

. A l'intersection des Route de Fiennes et de Hurtevent

. Lieu-dit "Le Hurtevent"

ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

. Bois de Haut, Bois de l'Enclos et coteaux adjacents (n° 33-01)

. Forêt domaniale de Guines et ses lisières (n° 33-12)

. La couronne boisée au nord de Licques (bois de l'Abbaye, bois de Licques, bois de Bouquehault, etc) (n° 33-02)

ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

. Boutonnière du Pays de Licques (n° 33)

ZZAUTR Autre information

. La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)

. La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à faible

. La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Equipeement : Non

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Non

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

. Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

### EAU

--> **SDAGE** du Bassin Artois-Picardie approuvé le 20/11/2009 (2010-2015)

--> **SAGE** du bassin côtier du Boulonnais approuvé le 04/02/2004 et révisé le 09/01/2013

--> **Eaux pluviales**

--> **Eaux usées**

### HABITAT

--> **PLH**

--> **Dispositions particulières**

### DECHETS

--> **Appartenance à un syndicat**

--> **Site de traitement des déchets**

### DIVERS (Transport, commerces,...)

--> **Commune éligible à l'ATESAT** : Oui

--> **PDU**

Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : CALAIS

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : GUINES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 100

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays approuvé le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 22/12/2010

1ère approbation le 02/04/2015

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le 06/07/2006

Approuvée le

**--> Dispositions particulières : - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.**

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

EL7 Alignement

. RD 206E du PR 34 + 288 au PR 35 + 712 (01/05/1889)

PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles et des risques miniers (approuvé)

. PPR Inondation Vallée de la Hem approuvé le 07/12/2009

**--> OBLIGATIONS**

AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées de boue du 12 au 14 août 2006; Arrêté du 01/12/2006

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

Cyclo Itinéraire Cyclotouristique

. cyclo042 "Les 5 Ruisseaux", Secteur "Calaisis", 37 km, 4 h, départ : Place du Général de Gaulle 62850 Licques

EP Edifice à valeur patrimoniale

. Ancien Presbytère du XVIII ème siècle (tapisseries en cuir Cordoue)

. Château du XIX ème siècle

. Eglise Saint-Omer du XVIII ème siècle (nef remaniée en 1860 choeur datant du XVI ème siècle)

. Tombe gallo-romaine

ICPEa Installation Classée agricole

. CLIPET Michel, Le Village [Poulets] (Déclaration) [DSV]

. EARL FOULON DUMONT, 417 Rue Principale [Poulets Label de Licques, Dindes Fermières] [Déclaration, Récépissé du 28 mai 2009 et du 04 avril 2011] [Dérogação à distance, Arrêté du 21 août 2009] [Préfecture Installations Classées 04-2011]

. FOVET Rodrigues (succède à FOVET Emille), 616 Rue Principale [Pintades] [Déclaration, Récépissé du 26 janvier 2007] [Préfecture Installations Classées 01-2007]

ICPEi Installation Classée industrielle

. E.R.D.F., Poste "Hocquighen Village" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]

. E.R.D.F., RD 206 - Poste "Route de Bainghen" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]

TMD Transport de matières dangereuses

ZA Zonage archéologique

. Arrêté préfectoral du 15/06/2004 portant délimitation des zones archéologiques

ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

. Haute Vallée de la Hem entre Audenfort et Nordausques (n° 33-10)

ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

territoriale : . Boutonnière du Pays de Licques (n° 33)

ZZAUTR Autre information

: . La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)

. La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à fort

. La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Equipement : Non

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Non

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

. Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

### EAU

--> **SDAGE** du Bassin Artois-Picardie approuvé le 20/11/2009 (2010-2015)

--> **SAGE** du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010

--> **Eaux pluviales**

--> **Eaux usées**

### HABITAT

--> **PLH**

--> **Dispositions particulières**

### DECHETS

--> **Appartenance à un syndicat**

--> **Site de traitement des déchets**

### DIVERS (Transport, commerces,...)

--> **Commune éligible à l'ATESAT** : Oui

--> **PDU**

Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : SAINT-OMER

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : ARDRES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 599

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays de Calais

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays prescrit le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 28/02/2005

1ère approbation le 26/06/2008

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le

Approuvée le

**--> Dispositions particulières :** - Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.
- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

- I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.  
. Ligne 225 kV Landrethun Lès Ardres-Les Attaques (RTE/EDF)
- PT2 Servitude radio-électrique de protection contre les obstacles  
. Liaison Hertzienne Lille-Grande Bretagne, Tronçon Cassel-Fiennes, Couloir de 500 m, Décret du 21/03/61 (Gestionnaire : France Telecom - Lens)
- T1 Voie Ferrée  
. Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun

**--> OBLIGATIONS**

- AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)
- ATB Axe Terrestre Bruyant  
. Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun (niveau 1 - largeur 300m) AP du 23/08/1999
- CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle  
. Inondations et coulées de boue du 07 mai 2000; Arrêté du 03/08/2000  
. Inondations et coulées de boue du 20 janvier au 25 février 1988; Arrêté du 07/04/1988  
. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999
- Cyclo Itinéraire Cyclotouristique  
. cyclo041 "La Chapelle Saint Louis", Secteur "Calais", 30 km, 3 h, départ : Esplanade du Maréchal Leclerc 62610 Ardres
- EP Edifice à valeur patrimoniale  
. Château  
. Vieille Chapelle
- GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade  
. GR 128  
. Via Francigena - Délibération des Communes - Septembre 2010 (source plan DAFDD/SEN)

- ICPEa Installation Classée agricole
- . EARL DES FRAISIERS, 127 Rue de l'Eglise [9 680 poules pondeuses] (Déclaration, Récépissé du 30 décembre 1998) [Préfecture - Installations Classées 01-1999]
  - . EARL DES ROSIERS, 558 rue de la Chapelle [318 veaux de boucherie] [Déclaration, Récépissé du 28 novembre 2011] [Dérogation à distance, AP du 15 janvier 2013] [Préfecture Installations Classées 01-2013]
  - . EARL MAILLARD, 110 Impasse Eustache - Hameau de Yeuse [Vaches laitières] [Déclaration, Récépissé du 4 janvier 2012] [Dérogation à distance - AP du 20 février 2012] [Préfecture Installations Classées 02-2012]
  - . GAEC DE LA SEILLE, 1 Rue de la Seille [Elevage porcin] [Autorisation, AP du 03 août 2012] [Préfecture Installations Classées 08-2012]
  - . GAEC DE LA SEILLE, 711 Rue de la Seille, Ecottes [Vaches Laitières] [Déclaration, Récépissé du 12 octobre 2006] [Préfecture Installations Classées 10-2006]
- ICPEa Installation Classée agricole territoriale : . HEMBERT Luc, Rue de l'Eglise [Vaches Allaitantes] (Déclaration) [DSV]
- . LARUE Olivier, 720 Rue de l'Eglise [Veaux] (Déclaration) [Préfecture Installations Classées 01-2006]
- ICPEi : Installation Classée industrielle :
- . E.R.D.F., Poste "Le penage" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]
  - . E.R.D.F., Poste "Les fraisiers" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]
  - . E.R.D.F., Poste "valgas" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]
- RSD Installations relevant du Règlement Sanitaire Départemental
- . HEMBERT Denis (siège 127 rue de l'Eglise Landrethun les Ardres) construction de serres pour production de fraises sur les parcelles A281, A604t, A605 , ZA N°2, 3, 4, 6, et 7, courrier préfecture du 2 novembre 2015
- SIC Site d'Intérêt Communautaire constitutif du réseau NATURA 2000
- . Site FR3100485 "Pelouse et bois neutrocalcicoles des Cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guînes" - Site 12
- TMD Transport de matières dangereuses
- ZA Zonage archéologique
- . Arrêté préfectoral du 30/11/2007 portant délimitation des zones archéologiques
- ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)
- . Inondation (Source DDRM)
- ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- . La couronne boisée au nord de Licques (bois de l'Abbaye, bois de Licques, bois de Bouquehault, etc) (n° 33-02)
- ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- . Boutonnière du Pays de Licques (n° 33)
- ZZAUTR Autre information
- . La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)
  - . La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à moyen
  - . La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Équipement : Non

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Oui

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de prémption urbain

- . Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

## EAU

- > **SDAGE** Artois-Picardie
- > **SAGE** du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010
- > **Eaux pluviales**
- > **Eaux usées**

## HABITAT

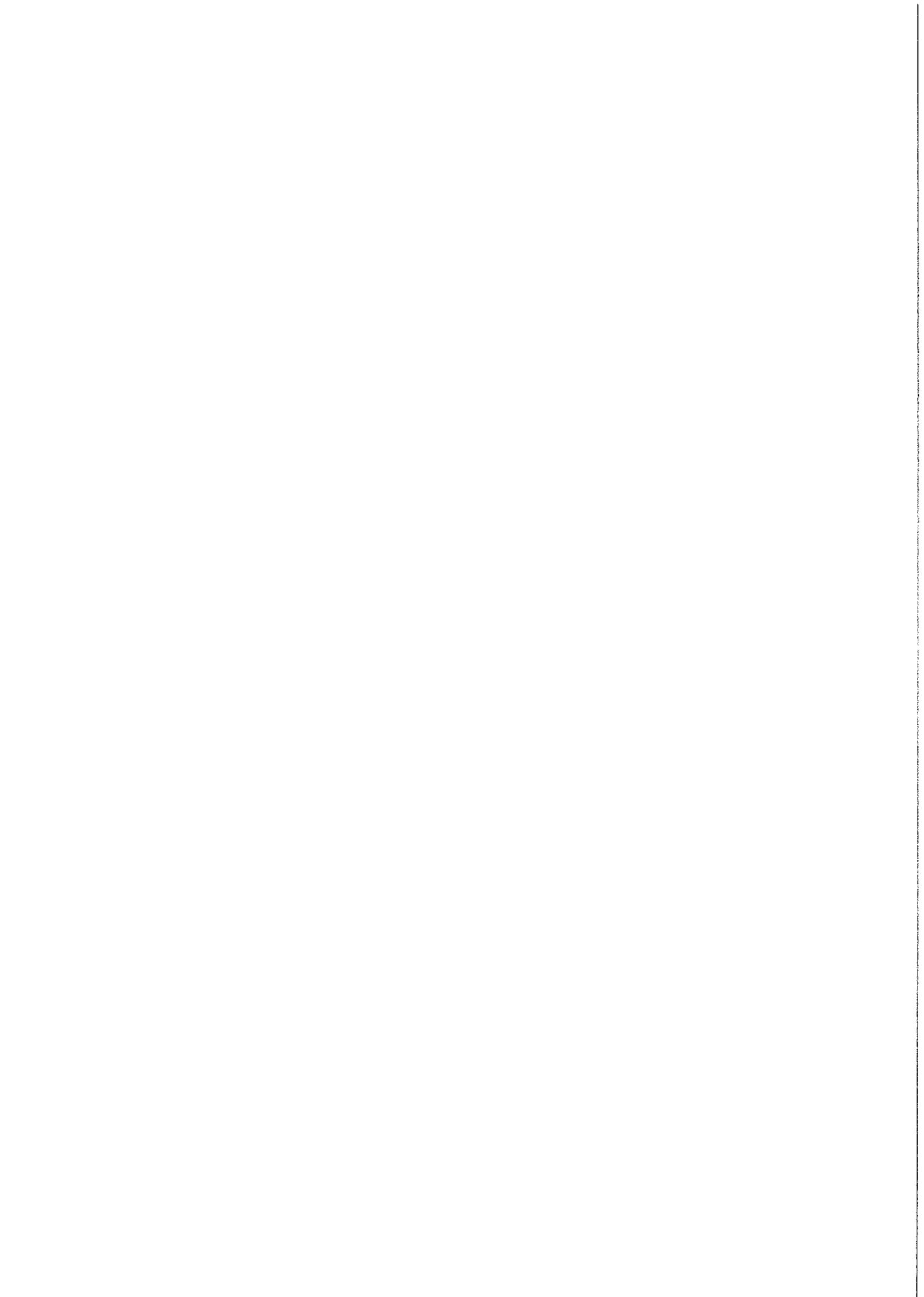
- > **PLH**
- > **Dispositions particulières**

## DECHETS

- > **Appartenance à un syndicat**
- > **Site de traitement des déchets**

## DIVERS (Transport, commerces....)

- > **Commune éligible à l'ATESAT : Oui**
- > **PDU**



Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : CALAIS

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : GUINES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 1440

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays approuvé le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 22/12/2010

1ère approbation le 02/04/2015

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le 08/10/2001

Approuvée le 25/06/2002

**--> Dispositions particulières :** - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 "Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

AC1 Monument historique classé ou inscrit

. Classé, église de la Nativité de Notre Dame - Ancienne abbaye des "Prémontrés" actuellement église Paroissiale, Place du Général De Gaulle (ex Place du Haut) 21/09/1983

. Inscrit, abbaye des "Prémontrés" (ancienne), Place du Général De Gaulle (ex Place du Haut) 21/09/1983

AS1 Protection des captages d'eaux potables

. Captage du SI de la Région de Licques, au Lieudit "Rue de l'Arlière" (n° BRGM 00066x0043), X = 572.230 ; Y = 1344.270, DUP du 15/09/1988

EL7 Alignement

. RD 191 du PR27+210 au PR30+630 (AP 11/04/1865)

. RD 215 PR29+917 au PR30+530 (AP 08/04/1897)

. RD 217 PR0+605 au PR1+670 (AP 06/01/1869)

PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles et des risques miniers (approuvé)

. PPR Inondation Vallée de la Hem approuvé le 07/12/2009

PT3 Ligne téléphonique

. Câble Régional FO 62-217 Fiennes-Hardingham-Licques

. Câble Régional UP 62-109 Guînes-Licques

. Câble Régional UP 62-117 Licques-La Rescousse

**--> OBLIGATIONS**

AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)

. Bois de plus de 4 ha

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées de boue du 26 au 27 novembre 2009 ; Arrêté du 30/03/2010

. Inondations et coulées de boue du 31 octobre au 01 novembre 1998 ; Arrêté du 23/02/1999

. Inondations et coulées de boue du 12 au 13 août 2006 ; Arrêté du 01/12/2006

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999 ; Arrêté du 29/12/1999

. Inondations, coulées de boue le 18 janvier 2015 ; Arrêté du 27 mars 2015

Cyclo Itinéraire Cyclotouristique

. cyclo042 "Les 5 Ruisseaux", Secteur "Calaisis", 37 km, 4 h, départ : Place du Général de Gaulle 62850 Licques

. cyclo059 "Mer du Nord", traversant le Département

DEC Décharge

- . Décharge non autorisée, exploitation terminée non contrôlée lieudit "RD 215 à 700 m de l'intersection du RD 217"
- EP Edifice à valeur patrimoniale
- . Château de Cahen datant de 1726
  - . Partie de l'ancienne abbatale reconstruite en 1730
- EP Edifice à valeur patrimoniale
- territoriale : . Vestige du château de Courtebourne
- GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade
- : . GR 128 :
- . Via Francigena - Délibération des Communes - Septembre 2010 (source plan DAFDD/SEN)
- ICPEa Installation Classée agricole
- . EARL DE COURTEBOURNE, 1030 Rue de Courtebourne [120 porcs charcutiers] [Déclaration, Récépissé du 23 novembre 2012] [Préfecture Installations Classées 12-2012]
  - . EARL DE COURTEBOURNE, 1030 Rue de Courtebourne [61 vaches laitières] (Déclaration, Récépissé du 23 novembre 2012) [Préfecture Installations Classées 12-2012]
  - . EARL DE LA BRASSERIE, 210 Rue Léonce Clipet [Poulets, Dindes] [Déclaration, Récépissé du 01 septembre 2009 et 09/04/2014] [Préfecture Installations Classées 09-2009]
  - . EARL DE LINCQUES, 545 rue Armand Leroy (Elevage de volailles) [Déclaration, Récépissé du 11 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 02-2011] (12100 volailles label rouge parcelles E138, 159, 160, 161, 163 (Décl, Récép du 23 nov 2015))
  - . EARL DES ROSES D'OR, 167 Rue de Canchy [Porcelets, Porcs Charcutiers, Truies et Verrats] (Autorisation)
  - . EARL ROZE Jean Remy, 369 Rue Antoine de Lumbres [Porcs Charcutiers, Truies et Verrats, Porcelets] (Autorisation) [DSV]
  - . EARL SWAENEPOEL (succède à SWAENEPOEL Florent), 1075 Rue de Cahen [Vaches Laitières] (Déclaration, Récépissé du 13 août 1993) [Préfecture Installations Classées 10-2005]
  - . GAEC HENNUYER, 198 Rue du Docteur Parmentier Site n° 1 [60 Bovins à l'engraissement et 5 vaches allaitantes] [Déclaration, Récépissé du 10 décembre 2010] [Dérogation à distance, Arrêté du 03 décembre 2010] [Préfecture Installations Classées 01-2011]
  - . GAEC HENNUYER, Site de Cahem, Hameau de Licques Site n° 3, 544 rue de Cahen [4400 Poulets label et 550 Chapons] [Déclaration, Récépissé du 10 décembre 2010] [Dérogation à distance, Arrêté du 03 décembre 2010] [Préfecture Installations Classées 01-2011]
  - . GARENAUX Aymeric [ex SCEA GARENAUX , a succédé à Mr GARENAUX WAGON Bernard], 966 Rue de Cahen [1823 Truies et Verrats, Porcelets, Porcs Charcutiers] (Autorisation, AP du 20 novembre 1992, AP complémentaire du 06/08/2014)
  - . NORPAPER AVOT VALLEE SAS (71 rue Jean Jaurès à Blendecques) épandage en agriculture des boues de Norambio issues de la station d'épuration et du désencrage [Arrêté Interpréfectoral du 12 juillet 2012] [Préfecture Installations Classées 08-2012]
  - . ROZE Jacques, Impasse des Saules [Vaches Laitières] (Déclaration) [DSV]
  - . ROZE Nicolas, 390 Rue du Docteur Parmentier [Elevage Avicole] [Déclaration] [Préfecture]
- ICPEi Installation Classée industrielle
- . CC3P (Communauté de Communes des Trois Pays), Rue de l'Abbé Pruvost [Déchetterie] [Déclaration, Récépissé du 9 septembre 2008] [Préfecture Installations Classées 07-2008]
  - . E.R.D.F., Poste "Ferme de Beaufort" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]
  - . E.R.D.F., Poste "La Faude" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]
  - . E.R.D.F., Poste "La Seille" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]
  - . E.R.D.F., Poste "Les Bordures" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]
  - . GARENAUX Bernard, 966 Rue de Cahen [Stockage de grains pour abrication d'aliments pour cochons] [Déclaration] [Préfecture - Installations Classées 01-2005]

- INT2 Protection des cimetières militaires  
 . Communal Cemetery 2 tombes (Source CWGC) Anglais
- SA Sites archéologiques  
 . Site 1 AH  
 . Site 2 AH  
 . Site 3 AH  
 . Site 4 AH
- SIC Site d'Intérêt Communautaire constitutif du réseau NATURA 2000  
 . Site FR3100485 "Pelouse et bois neutrocalcicoles des Cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guînes" - Site 12
- TMD Transport de matières dangereuses
- ZA Zonage archéologique  
 . Arrêté préfectoral du 15/06/2004 portant délimitation des zones archéologiques
- ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)  
 . Principalement le long de la rivière La Hem, dans le vallon sec ainsi que dans le centre du bourg
- ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
 . Haute Vallée de la Hem entre Audenfort et Nordausques (n° 33-10)  
 . La couronne boisée au nord de Licques (bois de l'Abbaye, bois de Licques, bois de Bouquehault, etc) (n° 33-02)  
 . Mont de Brême et Mont de Cahen (n° 33-04)  
 . Mont d'Eclémy (n° 33-03)  
 . Mont Gasart (n° 33-05)
- ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
 . Boutonnière du Pays de Licques (n° 33)
- ZZAUTR Autre information  
 . La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)  
 . La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à faible  
 . La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)  
 . Remembrement

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Équipement : Non

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Non

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

. Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

**EAU**

--> **SDAGE** du Bassin Artois-Picardie approuvé le 20/11/2009 (2010-2015)

--> **SAGE** du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010

--> **Eaux pluviales**

--> **Eaux usées**

**HABITAT**

--> **PLH**

--> **Dispositions particulières**

## DECHETS

- > Appartenance à un syndicat
- > Site de traitement des déchets

## DIVERS (Transport, commerces,...)

- > Commune éligible à l'ATESAT : Oui
- > PDU

Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : SAINT-OMER

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : ARDRES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 733

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays de Calais

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays prescrit le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 02/04/2015

1ère approbation le

Dernière révision générale prescrite le

Révision approuvée le

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le 09/12/2003

Approuvée le 14/11/2005

**--> Dispositions particulières : Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.**

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " ADS Boulogne"

**--> SERVITUDES**

AC1 Monument historique classé ou inscrit

. Classé Voir Bastion Condette ou Royal à Ardres 28/10/2003

. Inscrit Voir Chapelle des Carmes à Ardres 29/03/1974

. Inscrit Voir Eglise Notre Dame de Grâces à Ardres 29/03/1974

. Inscrit Voir Eglise Saint Pierre à Nielles les Ardres 15/01/1929

AC3 Réserve Naturelle Volontaire

. Réserve Naturelle Volontaire Les Prairies de Lostebarne et de Woohay (08/09/1995)

AS1 Protection des captages d'eaux potables

. Captage du SIR de la région d'Audruicq, Lieudit "Lostrat à Louches", Périmètres Immédiat, Rapproché et Eloigné ,  
X = 577 760, Y = 349 070; X1 = 577 740, Y1 = 349 080 parcelles (F1) A760 et (F2) A569 (n° BRGM  
00067x0095 et 00067x0141) AP du 10/12/2002. Périmètre du Captage de Ardres, Lieudit "La Ferme de Woohay", X = 575,400; Y = 350,030; (n° BRGM  
00066x0006); AP du 20/10/2003

EL7 Alignement

I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.

. Ligne 225 kV Les Attaques-Holques-Ruminghem (RTE)

PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles et des risques miniers (approuvé)

. PPR Inondation Vallée de la Hem approuvé le 07/12/2009

PT2 Servitude radio-électrique de protection contre les obstacles

. Liaison Hertzienne Lille-Grande Bretagne, Tronçon Cassel-Fiennes, Couloir de 500 m, Décret du 21/03/61  
(Gestionnaire : France Telecom - Lens)

PT3 Ligne téléphonique

. FT 62.525

. FT 84.04 C

T1 Voie Ferrée

. Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun

**--> OBLIGATIONS**

ATB Axe Terrestre Bruyant

. Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun (niveau 1 - largeur 300m) AP du 23/08/1999

. RD 943 (niveau 3 - largeur 100m), du PR 84 + 599 au PR 85 + 745, AP du 14/11/2001 modifié le 21/07/2011

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

- . Inondations et coulées de boue du 01 août 1991; Arrêté du 21/09/1992
- . Inondations et coulées de boue du 02 au 03 septembre 1998; Arrêté du 29/12/1998
- . Inondations et coulées de boue du 07 mai 2000; Arrêté du 03/08/2000
- . Inondations et coulées de boue du 13 au 15 novembre 1991; Arrêté du 21/09/1992
- . Inondations et coulées de boue du 18 au 22 novembre 1991; Arrêté du 21/09/1992
- . Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

Cyclo Itinéraire Cyclotouristique

62610 territoriale : . cyclo041 "La Chapelle Saint Louis", Secteur "Calaisis", 30 km, 3 h, départ : Esplanade du Maréchal Leclerc

Ardres

EP : Edifice à valeur patrimoniale :

- . Château Saint Martin
- . Eglise Saint Omer, Tour à base romane

GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade

- . GR 128
- . Via Francigena - Délibération des Communes - Septembre 2010 (source plan DAFDD/SEN)

ICPEa Installation Classée agricole

- . BAYARD Roger, Petite Rue [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 17 janvier 1984] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . COURCOT Georges [Elevage de Porcs] [Autorisation, AP du 2 décembre 1977] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . DECOCQ Pierre [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 20 novembre 1979] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . DELPLANQUE Henri [Elevage de Porcs et de Bovins] [déclaration, Récépissé du 9 mai 1979] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . EARL DE LA PIERRE BLANCHE (succède à M. Pierre DECOCQ), 594 Grand'Rue [Vaches Laitières] [Déclaration, Récépissé du 12/03/1993, du 19/04/2005 et du 26/03/2008] [Dérogation à distance, Arrêté du 20 juin 2008] [Préfecture - Installations Classées 06-2008]
- . EARL LENGLET, 354 rue du Volga - Site n°1 [Vaches laitières, veaux et génisses de plus de 2 ans] [Déclaration, Récépissé du 24 février 2009] [Dérogation à distance, AP du 4 novembre 2011 pour bovins et silo] (Préfecture - Installations Classées 11-2011)
- . Ets LEFEBVRE, lieu dit "La Courteuse" [Exploitation d'un stockage de céréales et d'engrais] [Déclaration, Récépissé du 05 octobre 2010] [Préfecture Installations Classées 10-2010]
- . GAEC BOULANGER, 170 rue Saint-Pierre [70 Vaches Laitières et 55 Bovins à viandes] [Déclaration, Récépissé du 24/04/2006] [Dérogation à Distance, Récépissé du 20 Octobre 2006] [Préfecture Installations Classées 10-2006]
- . GAEC DE LA VALLEE, 924 Grand'Rue [73 vaches laitières] [Déclaration, Récépissé du 8 janvier 2010] [Dérogation à distance, AP du 26 février 2014] [Préfecture - Installations Classées 03-2014]
- . LARUE Hubert [Elevage de Porcs] [Autorisation, AP du 3 juillet 1978] [Préfecture Installations Classées 10-1978]
- . LEBIEN Bernard [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 20 décembre 1978] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . LENGLET Amédée [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 9 mai 1979] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . LOYER René [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 22 août 1979] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . QUENU André, Ferme du Rosaire [Elevage de Porcs] [Autorisation, AP du 13 décembre 1977] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- . RETAUX Charles [Truies, Verrats et Porcs Charcutiers] [Autorisation] [DSV]
- . WADOUX Françoise, 635 Rue du Rouge Camp [élevage de chiens sevrés] [Déclaration, Récépissé du 8 décembre 2003] (Préfecture - Installations Classées 10-2009)

- ICPEI Installation Classée Industrielle
- . Communauté de Communes de la Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem [Déchetterie] [Déclaration, Récépissé du 01 juin 2004] [Préfecture Installations Classées 06-2004]
  - . E.R.D.F., Poste "Bois des Flandres" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]
  - . E.R.D.F., Poste "Crezecque" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]
  - . SARL D'HONDRECOUTRE - ADRICOMPOST, 986 Chemin d'Hondrecoutre (Activité de compostage - préparation de bois en vue de valorisation énergétique et matière) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 02-2011]
  - . Sté ACTIGAZ MILLAMON (dépôt de 6,505 tonnes de gaz combustible liquéfié) [Déclaration] [Préfecture Installations Classées]
- ILE Itinéraire de liaison équestre
- . E 2
- Lba Loi Barnier
- . RD 943 (RGC) : Application des 75 mètres
- SIC Site d'Intérêt Communautaire constitutif du réseau NATURA 2000
- . Site FR3100485 "Pelouse et bois neutrocalcicoles des Cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guînes" - Site 12
- TMD Transport de matières dangereuses
- ZA Zonage archéologique
- . Arrêté préfectoral du 30/11/2007 portant délimitation des zones archéologiques
- ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)
- . Inondée, Décembre 1999,
- ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- . La couronne boisée au nord de Licques (bois de l'Abbaye, bois de Licques, bois de Bouquehault, etc) (n° 33-02)
  - . Mont de Guémy (n° 33-06)
  - . Prairies et bois de Lostebarne-Woohay (n° 265)
- ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- . Bouttonnière du Pays de Licques (n° 33)
- ZZAUTR Autre information
- . La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)
  - . La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à moyen
  - . La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Equipement : Non

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Oui

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

- . Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les parcelles reprises en annexe de la délibération au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays pour la réalisation d'un cimetière et d'équipements sportifs

--> **ZAC**

**EAU**

--> **SDAGE** Artois-Picardie

--> **SAGE** du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010

--> **Eaux pluviales**

--> **Eaux usées**

## HABITAT

- > PLH
- > Dispositions particulières

## DECHETS

- > Appartenance à un syndicat
- > Site de traitement des déchets

## DIVERS (Transport, commerces....)

- > Commune éligible à l'ATESAT : Oui
- > PDU

Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : SAINT-OMER

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : ARDRES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 444

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays prescrit le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales) SI d'Ardres (Urbanisme)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 13/05/1976

1ère approbation le 19/06/1985

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le 12/07/2001

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le

Approuvée le

**--> Dispositions particulières : Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.**

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

A3 Passage des engins mécaniques pour l'entretien et le faucardement des canaux

A5 Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement

AC1 Monument historique classé ou inscrit

. Inscrit, Eglise Saint Pierre 15/01/1929

AS1 Protection des captages d'eaux potables

. Périmètres Rapproché et Eloigné du Captage du SIR de la région d'Audruicq, Lieudit "Lostrat à Louches ", X = 577 760, Y = 1 349 070, X1 = 577 740, Y1 = 1 349 080, (n° BRGM 00067x0095 et 00067x0141), AP du 10/12/2002

EL7 Alignement

. RD 227, traverse de Nielles (27/04/1897)

. RN 43, traverse du Plat d'Or (16/03/1914)

I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.

. Ligne 225 kV Les Attaques-Holque-Ruminghem (RTE/EDF)

. Ligne 2x90 kV Les Attaques-La Mottelette (RTE/EDF)

**--> OBLIGATIONS**

AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)

ATB Axe Terrestre Bruyant

. RD 943 (ex RN 43) (niveau 3 - largeur 100m) du PR 85 + 745 au PR 7 + 555, AP du 14/11/2001 modifié le 21/07/2011

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées de boue du 01 août 1991; Arrêté du 21/09/1992

. Inondations et coulées de boue du 13 au 15 novembre 1991; Arrêté du 21/09/1992

. Inondations et coulées de boue du 18 au 22 novembre 1991; Arrêté du 21/09/1992

. Inondations et coulées de boue du 19 décembre 1993 au 02 janvier 1994; Arrêté du 02/02/1994

. Inondations et coulées de boue du 20 janvier au 25 février 1988; Arrêté du 07/04/1988

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

EP Edifice à valeur patrimoniale

. Ancienne ferme seigneuriale de Norhout

. Château de la cressonnerie

. Château de Nielles (le colombier)

. Maison des postes (1782)

. Vestiges du château de la Montoire

- ICPEa Installation Classée agricole
- . CAILLERET Bruno [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 31 août 1983] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- ICPEa Installation Classée agricole
- territoriale :
- . CAILLERET Germain [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 27 juin 1979] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
  - : . CALAIS Antoine & Gabriel [Elevage de Porcs] [Déclaration, Récépissé du 31 décembre 1978] [Préfecture
  - :
  - Installations Classées 10-2009]
  - . CALAIS Antoine, 26 Rue Méreville [Elevage de Chiens] [Déclaration Récépissé 25-01-2006] [Préfecture Installations Classées 02-2006]
  - . EARL DES TERRIERS (ex-CALAIS Antoine), 26 rue de Méreville [83 Vaches Laitières] [Récépissé, déclaration du 22/10/1992 et succession du 09/04/2015]
  - . LECLERC David, 19 Rue Notre Dame [Elevage de Lapins] [Déclaration, Récépissé du 11 janvier 1999] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
  - . LENGAGNE Père & Fils, Rue de Merville [Elevage de Porcs] [déclaration, Récépissé du 26 octobre 1984] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- ICPEi Installation Classée industrielle
- . E.R.D.F., Poste "petite ferme" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]
  - . E.R.D.F., Poste "tul1883" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]
  - . Etablissements DELZOIDE et Fils Lieudit "Saint Martin" [Silo de stockage de céréales] [Déclaration, Récépissé du 25 mai 2000] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
  - . FOURNIER Joël [Station Service] [Déclaration, Récépissé du 10 juillet 2007 et du 3 mars 2009] [Préfecture Installations Classées 03-2009]
  - . SOCATRAL [Dépôt de liquides inflammables] [Déclaration, Récépissé du 24 février 2009] [Préfecture Installations Classées 10-2009]
- Lba Loi Barnier
- . RD 224 (RGC) : Application des 75 mètres
  - . RD 943 (RGC) : Application des 75 mètres
- SA Sites archéologiques
- . Site 1 AH, Lieudit "La Mottelette", X = 578.2, Y = 1351.9, Motte (Moyen Age)
  - . Site 2 AH, Lieudit "Le Courgain", X = 576.8, Y = 1350.8, indice toponymique, (Moyen Age)
  - . Site 3 AH, Lieudit "Fief du Colombier", "Manègre", X = 577.55, Y = 1348.8, Manoir, Moderne
  - . Site 4 AH, Lieudit "La Cressonnière", X = 577.8, Y = 1349.28, Château de la cressonnière , (Moyen Age/Moderne)
  - . Site 5 AH, Eglise, X = 577.56, Y = 1349.32, église Saint Pierre (Moyen Age/Moderne)
  - . Site 6 AH, Lieudit "Château de Nielles", X = 576.68, Y = 1349.8, Château (Moyen Age/Moderne)
  - . Site 7 AH, Mobilier (Gallo-romain)
  - . Site 8 AH, Lieudit "Herchem", localité disparue (Moyen Age)
- TMD Transport de matières dangereuses
- ZA Zonage archéologique
- . Arrêté préfectoral du 30/11/2007 portant délimitation des zones archéologiques
- ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)
- . Inondation (Source DDRM)
- ZZAUTR Autre information
- . La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)
  - . La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à fort
  - . La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Equipement : Non

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Oui

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

. Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et NA au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

**EAU**

--> **SDAGE** Artois-Picardie

--> **SAGE** du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010

--> **Eaux pluviales**

--> **Eaux usées**

**HABITAT**

--> **PLH**

--> **Dispositions particulières**

**DECHETS**

--> **Appartenance à un syndicat**

--> **Site de traitement des déchets**

**DIVERS (Transport, commerces,...)**

--> **Commune éligible à l'ATESAT** : Oui

--> **PDU**



Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : SAINT-OMER

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : ARDRES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 393

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays de Calais

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays prescrit le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME**--> **PLU**

Prescription le 14/02/1986

1ère approbation le 13/09/1993

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le 16/10/2008

Révision du PLU Annulé le

--> **Carte Communale**

Décidée le

Approuvée le

--> **Dispositions particulières** : - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025.

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 "Communauté de Communes des Trois Pays"

--> **SERVITUDES**

AS1 Protection des captages d'eaux potables

. Captage du SI de l'Ardrésis, Lieudit "Le Fond de Bave" (n° BRGM 00066x0004), AP du 15/09/1988

. Périmètre du Catage du SI de l'Ardrésis, Lieudit "Le Nocq et la Mottelette" à Balinghem (n° BRGM 00066x0149), AP du 22/09/1988

EL7 Alignement

. RD 228 du PR 1 au PR 1 + 352 (Approuvé le 11/04/1889)

I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.

. Ligne 225 kV Les Attaques-Holque-Ruminghem (RTE)

JS1 Installation sportive dont le changement d'affectation est soumis à autorisation

PT2 Servitude radio-électrique de protection contre les obstacles

. Liaison Hertzienne Lille-Grande Bretagne, Tronçon Cassel-Fiennes, Couloir de 500 m, Décret du 21/03/61 (Gestionnaire : France Telecom - Lens)

T1 Voie Ferrée

. Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun

--> **OBLIGATIONS**

ATB Axe Terrestre Bruyant

. Ligne à Grande Vitesse Fretin-Frethun (niveau 1 - largeur 300m) AP du 23/08/1999

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées de boue du 20 janvier au 25 février 1988; Arrêté du 07/04/1988

. Inondations et coulées de boue du 13 août 2006; Arrêté du 01/12/2006

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

EP Edifice à valeur patrimoniale

. Eglise Saint Michel du 17 ème siècle

ICPEa Installation Classée agricole

. BOUCLET Bernard, 367 rue des Croisettes [Elevage de Volailles] [Déclaration, Récépissé du 21 mars 1997 et du 22 février 2010] [Dérogration à distance, AP du 22 novembre 2011] [Préfecture Installations Classées 11-2011]

. BOULOGNE Patrick, 794 rue des Croisettes [Poulets LABEL] [Déclaration] [Préfecture]

. BOULOGNE Patrick, 794 rue des Croisettes [Vaches Laitières] [Déclaration] [Préfecture]

ICPEi Installation Classée industrielle

. E.R.D.F., Poste "Le Douaire" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et

500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]

. E.R.D.F., Poste "Mont Lambert" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]

ICPEI Installation Classée industrielle

territoriale : . E.R.D.F., RD228 - Poste "Les Crocs" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise

entre

50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 10-2011]

: . E.R.D.F., rue d'En Bas - Poste "Ecottes" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise

:

entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées

. SARL FERRANT PHE, 2 Rue des Ecottes [Installation de production d'huiles essentielles, installation de combustion et stockage de gaz inflammable] (Récépissé, déclaration du 19/02/2004 et changement dénomination sociale du 10/12/2014)

PE Protection de l'environnement

. Motte Féodale Lieudit "Vieille-Motte"

SA Sites archéologiques

. Le Quilleval, Site Protohistorique

TMD Transport de matières dangereuses

ZA Zonage archéologique

. Arrêté préfectoral du 30/11/2007 portant délimitation des zones archéologiques

ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)

. Inondée, Décembre 1999, Ruissellement,

ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

. Boutonnière du Pays de Licques (n° 33)

ZZAUTR Autre information

. La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)

. La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à moyen

. La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

--> **Observations**

--> **Taxes d'urbanisme et Participations**

Taxe Locale d'Equipelement : Oui

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Oui

--> **Droits de Prémption**

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

. Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

--> **ZAC**

## EAU

--> **SDAGE** Artois-Picardie

--> **SAGE** du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010

--> **Eaux pluviales**

--> **Eaux usées**

## HABITAT

--> **PLH**

--> **Dispositions particulières**

## DECHETS

--> **Appartenance à un syndicat**

--> **Site de traitement des déchets**

## DIVERS (Transport, commerces,...)

--> **Commune éligible à l'ATESAT** : Oui

--> **PDU**

Coordination **COTE D'OPALE**

Sous-Préfecture : CALAIS

Bureau ADS : BOULOGNE Antenne ADS :

Canton : GUINES

Commune instructrice **Oui**

Population 1999 223

**Cadastre numérisé :****Établissement Public de Coopération Intercommunale**

- Schéma de Cohérence Territoriale -&gt; date : 06/01/2014

nom : SCoT du Pays du Calaisis

- P.L.U. : intercommunal de la Communauté de communes des Trois Pays approuvé le 02/04/2015

- Communauté (ou EPCI) : Communauté de Communes des Trois Pays (Compétence Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT], Plan Local d'Urbanisme [PLU] et Cartes Communales)

**URBANISME****--> PLU**

Prescription le 22/12/2010

1ère approbation le 02/04/2015

Dernière révision générale prescrite le 02/04/2015

Révision approuvée le

Révision du PLU Annulé le

**--> Carte Communale**

Décidée le 06/07/2006

Approuvée le

**--> Dispositions particulières :** - Commune concernée par l'article L 122-2 du C.U.

- Décret n°2013-1163 du 14 décembre 2013 portant classement du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale jusqu'au 18 décembre 2025

- Service Instructeur ADS depuis le 1er juillet 2015 " Communauté de Communes des Trois Pays"

**--> SERVITUDES**

EL7 Alignement

. RD 191 du PR 31 + 822 au PR 32 + 900 (Approuvé le 01/05/1889)

I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.

. Ligne 400 kV Argoeuvres-Mandarins (RTE)

. Ligne 400 kV Fruges-Mandarins (RTE)

**--> OBLIGATIONS**

AD Autorisation de Défrichement (superficie supérieure à 2 ha)

CATNAT Arrêté portant constatation de Catastrophe Naturelle

. Inondations et coulées de boue du 27 au 28 novembre 2009 ; Arrêté du 30/03/2010

. Inondations et coulées de boue du 12 au 13 août 2006; Arrêté du 01/12/2006

. Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain du 25 au 29 décembre 1999; Arrêté du 29/12/1999

Cyclo Itinéraire Cyclotouristique

. cyclo059 "Mer du Nord", traversant le Département

EP Edifice à valeur patrimoniale

. Eglise Saint-Martin (choeur datant du XV ème siècle, tour datant du XVII - XIX ème siècle et la cloche datant de 1498)

. Fontaine Saint-Martin

GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade

. E3

. GR 128

. GRP Tour du Boulonnais

. Via Francigena - Délibération des Communes - Septembre 2010 (source plan DAFDD/SEN)

ICPEa Installation Classée agricole

. MALBAUT Dominique, 960 route d'Alembon [Veaux de boucherie et bovins à l'engrais] [Déclaration, Récépissé du 14 novembre 2011] [Dérogation à distance - AP du 24 janvier 2012] [Préfecture Installations Classées 01-2012]

. NORPAPER AVOT VALLEE SAS (71 rue Jean Jaurès à Blendecques) épandage en agriculture des boues de Norambio issues de la station d'épuration et du désencrage [Arrêté Interpréfectoral du 12 juillet 2012] [Préfecture Installations Classées 08-2012]

. VERRONS Jean - François, 156 Route d'Eclémy [26 700 volailles] (Déclaration, Récépissé du 19 juillet 2010) [Dérogation à distance - AP du 11 avril 2011] [Préfecture Installations Classées 05-2011]

. VERRONS Jean - François, 156 Route d'Eclemy [60 vaches laitières] [Déclaration, Récépissé du 09 février 2011] [Dérogation à distance - AP du 11 avril 2011] [Préfecture Installations Classées 05-2011]

ICPEI Installation Classée industrielle

. E.R.D.F., Poste "Rietz Jean" - (exploitation d'équipements électriques - teneur en PCB comprise entre 50 ppm et 500ppm) [Déclaration, Récépissé du 27 janvier 2011] [Préfecture Installations Classées 09-2011]

SIC Site d'Intérêt Communautaire constitutif du réseau NATURA 2000

territoriale : . Site FR3100485 "Pelouse et bois neutrocalcicoles des Cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guînes" - Site 12

TMD : Transport de matières dangereuses :

ZA Zonage archéologique

. Arrêté préfectoral du 15/06/2004 portant délimitation des zones archéologiques

ZI Zone Inondée Constatée (ZIC)

. Principalement le long des vallons secs de la commune

ZNIEF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

. Bois de Haut, Bois de l'Enclos et côteaux adjacents (n° 33-01)

. La couronne boisée au nord de Licques (bois de l'Abbaye, bois de Licques, bois de Bouquehault, etc) (n° 33-02)

. Mont d'Eclemy (n° 33-03)

ZNIEF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

. Boutonnière du Pays de Licques (n° 33)

ZZAUTR Autre information

. La commune est concernée par le risque lié aux munitions anciennes de guerre (obus, mines et autres engins de guerre)

. La commune est concernée par un aléa de retrait-gonflement nul à faible

. La commune est concernée par un aléa sismique de niveau faible (zone de sismicité 2)

#### --> Observations

#### --> Taxes d'urbanisme et Participations

Taxe Locale d'Equipement : Non

Participation de raccordement à l'égoût : Non

Plafond Légal de Densité : Non Taux : 0

Participation voirie et réseaux : Non

#### --> Droits de Prémption

DPU : Oui

ZAD : Non

ENSD : Non

DPU Droit de préemption urbain

. Délibération communautaire du 02/04/2015 portant sur les zones U et AU au profit de la Communauté de Communes des Trois-Pays

#### --> ZAC

### EAU

--> SDAGE du Bassin Artois-Picardie approuvé le 20/11/2009 (2010-2015)

--> SAGE du Delta de l'Aa approuvé le 15/03/2010

--> Eaux pluviales

--> Eaux usées

### HABITAT

--> PLH

--> Dispositions particulières

### DECHETS

--> Appartenance à un syndicat

--> Site de traitement des déchets

### DIVERS (Transport, commerces,...)

--> Commune éligible à l'ATESAT : Oui

--> PDU